



POLITIQUE DE RÉSERVATION ET D'ANNULATION CLASSE NATURE

RÉSERVATION

La première étape est de choisir une date disponible pour venir vivre l'aventure d'une classe nature à SAJO. Pour ce faire, communiquer avec nous via téléphone au (819) 985-2711 ou par courriel au info@sajo.qc.ca et il nous fera un plaisir de vous partager les dates libres.

Une fois votre date choisie, nous vous invitons à remplir la fiche d'inscription disponible sur notre site web et nous la retourner à info@sajo.qc.ca.

Après réception de votre formulaire d'inscription, un membre de notre équipe communiquera avec vous pour confirmer votre réservation et convenir des modalités de votre séjour. Au terme de cet échange, un contrat vous sera transmis, lequel vous devrez signer et nous retourner dans les plus brefs délais pour sécuriser votre réservation.

DÉPÔT ET PAIEMENTS ANTICIPÉS

Un dépôt représentant 30% du montant anticipé est exigé pour sécuriser la réservation et ainsi garantir la date pour la tenue de la classe nature. Celui-ci doit-être payé au plus tard 30 jours après la signature du contrat. Ce dépôt est non remboursable.

45 jours avant l'activité de la classe nature, un deuxième paiement représentant 30% de la somme anticipée est exigé.

Le paiement final doit être acquitté la journée de l'activité ou selon une entente préétablie. Il est à noter que le montant total facturé pour la classe nature sera ajusté selon le nombre de personnes ayant participé à l'activité.

PAIEMENT ANTICIPÉ	DÉLAIS DE PAIEMENT
30% de la somme anticipée	Au plus tard 30 jours après la signature du contrat
30% de la somme anticipée	45 jours avant la tenue de la classe nature
Paiement final	La journée de la classe nature ou selon une entente préétablie

Les modes de paiement acceptés sont cartes de crédit, chèque, virement bancaire ou interac.

ANNULATION OU MODIFICATION

Pour apporter des modifications à votre réservation existante, nous vous invitons à communiquer avec nous par téléphone au (819) 985-2711 ou courriel à info@sajo.qc.ca. Autant que nous puissions, nous allons tenter de vous accommoder et trouver une solution de remplacement.

Toutefois, si cela s'avère impossible et que vous devez annuler votre classe nature, les modalités suivantes s'appliquent :

JOURS AVANT SÉJOUR	FRAIS D'ANNULATION
90 jours avant la classe nature	Remboursement complet de votre dépôt
Entre 46 et 89 jours avant la classe nature	30% du montant anticipé
Entre 30 et 45 jours avant la classe nature	60% du montant anticipé
Moins de 30 jours avant la classe nature	100% du montant anticipé

Veuillez noter qu'aucuns frais ne seront perçus si l'annulation est le résultat d'une force majeure conformément aux termes définis au contrat.